



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **1 octobre 2020**Compte rendu affiché le **7 octobre 2020**Date de convocation du conseil municipal le **25 septembre 2020**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Carlos PEREIRA à Nordine GASMI
Maoulida M'MADI à Nacera ALLEM**

Membres absents :

Bernard RIAS

Objet :

Attribution d'une subvention exceptionnelle d'urgence au Fonds Solidarité Liban de la Fondation de France, pour Beyrouth (Liban), suite aux explosions

V_DEL_201001_5

Rapport de Monsieur ARAZ

Mesdames, Messieurs,

Mardi 4 août 2020, une double explosion a dévasté le port de Beyrouth et une partie de la ville, faisant au moins 190 morts, 6500 blessés et 300 000 personnes sans-abri.

C'est une déflagration d'une rare violence qui a retenti au port de Beyrouth et dans ses environs. Stockée dans un bâtiment, une cargaison de 2750 tonnes de nitrates d'ammonium serait à l'origine de cette explosion meurtrière.

Situé près du centre-ville, le quartier portuaire est très peuplé, abritant de nombreux immeubles résidentiels et bureaux. C'est aussi au port qu'est stockée une part importante des denrées alimentaires, des médicaments, des réserves énergétiques. Un désastre supplémentaire dans ce pays déjà fortement fragilisé par une grave crise politique, économique et sociale.

Depuis 2016, la Fondation de France est présente au Liban, aux côtés d'associations locales qui viennent en aide aux populations. Dès le lendemain de l'explosion, elle a ainsi lancé un appel à la générosité pour venir en aide à la population sinistrée et créé un fonds spécifique : Solidarité Liban. En un mois, plus de deux millions d'euros ont été collectés et déjà six projets sur le terrain ont pu être soutenus.

Il s'agit prioritairement :

- d'apporter une aide sociale et psycho-sociale aux habitants les plus touchés ;
- de soutenir la relance de l'activité économique, notamment en venant en aide aux petits commerçants et aux moyennes et petites entreprises beyrouthins ;
- d'aider à la réhabilitation de l'habitat de particuliers mais aussi de bâtiments collectifs d'intérêt général (écoles, bibliothèques...).

Dans un partenariat inédit, l'Agence française de développement (AFD) s'associe à la Fondation de France et doublera le montant des dons collectés pour cette opération (dans la limite, pour l'ensemble des doublements, d'1 million d'euros).


La Fondation de France sait agir dans l'urgence et faire preuve de réactivité et d'agilité pour identifier les meilleures actions de terrain et venir ainsi en aide aux populations sinistrées de façon coordonnée avec les autres acteurs. Une aide qui s'inscrit dans la durée, la Fondation de France accompagnant les associations pour une reconstruction durable, respectueuse des réalités et ressources locales.

La ville de Vaulx-en-Velin a souhaité manifester sa solidarité et le conseil municipal a voté des subventions pour accompagner les populations lors des catastrophes du Népal, des Antilles françaises, de l'Ardèche et également à l'occasion de l'incendie de Notre-Dame de Paris.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ de soutenir le Fonds Solidarité Liban de la Fondation de France par l'attribution d'un don exceptionnel d'urgence d'un montant de 2000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le 
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_5-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant l'urgence à apporter une aide humanitaire au Liban ;

Entendu le rapport présenté le 1^{er} octobre 2020 par Monsieur Harun ARAZ, conseiller, délégué aux Solidarités internationales ;

Après avoir délibéré, décide :

► de soutenir le Fonds Solidarité Liban de la Fondation de France par l'attribution d'un don exceptionnel d'urgence d'un montant de 2000 €.

Nombre de suffrages exprimés : 42
Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 01 octobre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY